

Image not found or type unknown



Voyage à l'etranger avec mes enfants sans leur père

Par **anong**, le **02/04/2008** à **19:49**

je suis séparée du père de mes enfants et je souhaiterai partir 3 semaines aux Etats- unis.
Que dois-je faire légalement? dois-je avoir une autorisation de la part de leur père pour que mes enfants quittent le territoire français durant ces 3 semaines.